Image not found or type unknown

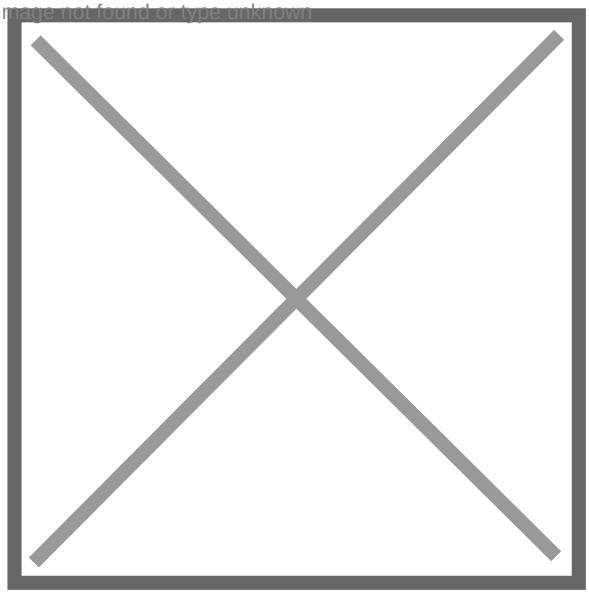

Formation par correspondance

Par **coraline_old**, le **15/12/2007** à **17:19**

Bonjour,
Je suis une formation par correspondance depuis 10 mois de dessinateur illustrateur par l'organisme lignes et formations.
Je voudrais arreter mais j'ai depasser la date limite.
Je suis en apprentissage en hotellerie restauration, je passe mon bac.
Je n'arrive pas a consilier les deux et je n'y arrive pas niveau finance (1850€= 60€ par mois).
Je voudrais savoir si je peux arreter les prelevements et si je les arretes qu'est ce qu'ils peuvent faire?
Merci d'avance, coraline

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés